L'Outillage National devant la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Sur une question de **M. Queuille**, **M. Flandin** déclare que les travaux de réfection pour les grandes routes de circulation ne seront en aucun cas à la charge des petites communes rurales.

Les chapitres 1 à 6 sont votés.

Au chapitre 7 (restauration et amélioration des voies navigables. 60 millions **M. Férin** soutient un amendement tendant à modifier comme suit le libellé : Restauration, amélioration des cours d'eaux, travaux de défense contre les inondations : 60 millions.

L'amendement Férin, accepté par le gouvernemenu et la commission, est **adopté.**

M. Raoul Evrard demande l'achèvement du canal du Nord

M EVRARD, député du Pas-de-Calais, demande une addition au libellé du chapitre 7.

Il propose d'ajouter le mot « achèvement » à restauration et amélioration des voies navigables.

Il demande l'achèvement du Canal du Nord, pour lequel il réclame un crédit supplémentaire de 40 millions, à ajouter aux 60 millions du chapitre.

Le bassin minier du Pas-de-Calais, ajoute-t-il, aura tout intérêt à cette amélioration.

M. Flandin. — La reprise des travaux ne serait pas possible en ce moment, ni l'année prochaine. Le Conseil supérieur des Travaux publics n'a pas encore terminé l'étude de la question, et puis il faudrait, pour l'achèvement du canal, non pas 40 millions, mais 400 millions. Le renvoi à la commission ne pourrait aboutir à rien, car la commission n'aurait pas l'avis du Conseil supérieur des Travaux publics.

M. EVRARD fait remarquer que le canal de Saint-Quentin, dont le nom a été cité par le ministre des Finances, ne pourra jamais remplacer le Canal du Nord.

M. Flandin accepte une réunion prochaine contradictoire au ministère des Travaux publics, entre les adversaires et les partisans du Canal du Nord.

M. EVRARD retire alors son amendement.

Le chapitre 7 est adopté.

LA MARINE MARCHANDE

On en arrive aux chapitres relatifs à la Marine marchande.

M. Tasse demande le renvoi à la commission du chapitre 1 : construction d'un navire bananier et aménagement d'un cargo en navire bananier, 20 millions.

Il rappelle que, dans le projet initial, une somme de 200 millions avait été affectée aux besoins de la Marine marchande. Or, en tout et pour tout, la commission propose ce chapitre 1, c'est insuffisant.

M. Tasse demande de remplacer le chapitre 1 par les chapitres ci-après :

Chapitre 1, crédit maritime mutuel, 15 millions ; chapitre 2, construction de bâtiments pour la surveillance et la protection de la pêche côtière, 6 millions ; chapitre 3, amélioration de l'enseignement maritime, 1 million. Total : 22 millions.

M. Lameureux, rapporteur général, explique pourquoi la commission des finances a repoussé les propositions du ministre de la Marine marchande, qui n'étaient accompagnées d'aucune justification.

Entre **MM. Engerand,** député du Calvados, **Candece** et **De Graeve,** députés de la Guadeloupe, une vive discussion s'engage, au milieu des rires, à propos de la banane.

M. de Chappedelaine approuve l'idée des navires bananiers. Le Havre a intérêt à un grand port étranger le marché des bananes, mais où n'importait, jusqu'ici, que des bananes étrangères. Il fallait importer celles de nos colonies, mais point n'est besoin d'un bateau bananier. Il faudrait deux ans pour le construire.

M. de Chappedelaine en promet un autre qui est en construction à Dunkerque, et qui pourra être inauguré dans le courant de février.

Le ministre de la Marine marchande approuve ensuite les propositions de **M. Tasse** pour la construction d'un bateau-école, d'un navire de recherches océaniques pour l'Office des pêches, de bateaux garde-pêche et de vedettes pour la chasse aux bélugas. Il approuve également sa demande de subvention au fonds de crédit maritime mutuel et de crédit pour l'amélioration de l'enseignement technique maritime.

Finalement, le renvoi à la commission du chapitre unique de la Marine marchande est voté à mains levées.

LA MARINE DE GUERRE

On adopte ensuite sans débat tous les chapitres relatifs à la Marine de guerre, dont le total s'élève à 95 millions.

LES CHAPITRES DE L'AIR

On arrive à la discussion des chapitres de l'Air. **M. Bousse** regrette l'insuffisance du centre d'Orly, qui est encombré, et il proteste contre l'emploi par la Hongrie des sommes qui lui avaient été accordées pour acheter des avions en Allemagne ou en Angleterre.

M. Flandin répond que les crédits alloués à la Hongrie ont été employés seulement pour l'amélioration monétaire.

M. Dumesnil déclare que, d'ici peu, Orly sera dégagé et réservé à l'aviation privée. Il ajoute que 51 millions seront demandés pour la construction des trois grands hydravions pour la traversée de l'Atlantique-Sud. Il faut être prêt aussi pour la traversée de l'Atlantique Nord.

On tombe d'accord pour le renvoi des chapitres de l'Air à la commission qui les examinera dans la soirée même.

Le président fait savoir que la commission rapporte avec un crédit de 400 millions le chapitre relatif aux constructions scolaires qui lui avait été renvoyé. La suite des débats est renvoyée à 21 h. 30. Séance levée à 18 h. 55.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Samedi 3 décembre 1932**

Soleil : Lever à 7 heures 28 ; coucher à 16 heures 54

Lune : Lever à 7 heures 18 ; coucher à 15 heures 24.

Saint du jour : St-Sabin. Demain : St-Nicolas.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 4 décembre à 18 h. : Baromètre : 754 m/m 5 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 1 m/m 6.

Thermomètre : Fronde, 13°7 ; Minima, 9° ; Maxima, 15°.

Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 0 m/m 5 ; Direction du vent : Ouest ; Force : très fort parfois violent ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : frais, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Même temps. Ciel très couvert ou entièrement couvert avec pluies intermittentes ; vent du secteur Sud-Ouest, 10 à 14 mètres, avec rafales ; température diurne stationnaire ; minimum de température en hausse de 3 à 4° sur la veille.

LE NOUVEAU DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE. — M. René Hubert, déjà professeur à Lille depuis 1919, vient d'être nommé doyen de la Faculté des Lettres de Lille en remplacement de M. Mesnerre.

M. R. Hubert est né à Dommartin-en-Serve (Ile-de-France) en 1885 et fit ses études au lycée Rollin puis à l'Ecole Normale Supérieure. Il fut tour à tour professeur à Chartres, Marseille, Strasbourg et à l'Université de Lille depuis 1919.

L'installation de M. René Hubert comme doyen a eu lieu mercredi, par M. Châtelet, recteur.

2.500.000 FRANCS en faveur de l'Institut Français de Londres

L'UNIVERSITÉ DE LILLE EST L'INTERMÉDIAIRE NÉCESSAIRE CHARGÉ, AVEC L'UNIVERSITÉ DE PARIS, D'UTILISER CETTE SOMME

Nous annoncions ces jours derniers que la Commission des finances du Sénat avait adopté un rapport de M. Jean Philippe approuvant le **projet de loi autorisant l'attribution à l'Université de Lille d'une subvention destinée à l'acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis** et à la construction de bâtiments à l'usage de l'Institut français du Royaume-Uni, à Londres, et portant ouverture d'un crédit de 2.500.000 francs à titre de subvention à la dite Université. Le Sénat vient de voter ce projet financier.

Nous nous sommes rendus vendredi à l'Hôtel Académique de Lille, rue Saint-Jacques, dans le but d'obtenir quelques explications relatives à ces projets encore peu connus du grand public.

A défaut de M. Châtelet, recteur d'Académie, absent de Lille, le secrétaire du Rectorat a bien voulu nous donner les renseignements suivants :

« **L'Institut français du Royaume Uni** » existe à Londres depuis quelques années. Il a un tel succès qu'il est maintenant à l'étroit, bien qu'un Lycée français, trop étroit également, vu l'affluence des élèves, qui sont maintenant plus de 300, lui soit annexé.

« Ces deux institutions qui, en somme, n'en font qu'une seule, vouée à l'expansion de la langue française, à son rayonnement au dehors, sont placées sous la double tutelle de l'Université de Lille et de l'Université de Paris.

Une commission de contrôle existe. Elle comprend MM. Chalelet, recteur ; Serre (qui doit être remplacé en raison de son départ de Lille) ; Delattre, de la Faculté des Lettres ; Duez, de la Faculté de Droit, tous représentants de l'Académie de Lille ; MM. Charlety, recteur de l'Université de Paris ; Legouis, Reynier, Collinet, professeurs en cette Académie.

« Le Sénat a donc voté une somme de 2.500.000 francs. Cette somme servira à couvrir complétement l'achat des terrains nécessaires à l'agrandissement projeté et déjà retenus, à l'établissement des plans et au commencement des premiers travaux, probablement.

« On projette la création de bâtiments vastes et modernes, parfaitement agencés et de nature à donner à l'étranger une haute idée de notre art national. Cette subvention n'est, d'ailleurs, que la première tranche de la somme que l'on escompte voir attribuer par la suite à cette œuvre de rapprochement étroit entre la France et l'Angleterre.

« Notons encore que les demandes d'entrée à l' « Institut français du Royaume Uni » et au Lycée annexe se font de plus en plus nombreuses. C'est ce qui a donné lieu à l'idée d'agrandissement de ces institutions, qui se compléteront encore avec une section commerciale.

« Les élèves de l'Institut viennent passer leurs examens de fin d'année à l'Académie de Lille. Le rapprochement relatif des deux institutions est d'ailleurs la cause essentielle qui a fait que l'Université de Lille est chargée spécialement de la marche des travaux, d'accord évidemment, avec l'Académie de Paris. — V. B.

L'EXPULSION DES LOCATAIRES COMMERÇANTS PROROGÉE PAR LE SÉNAT JUSQU'AU 1er JUILLET 1932

Le Sénat a abordé hier la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de maintenir provisoirement dans les lieux, les locataires commerçants menacés d'éviction.

M. Moraud, rapporteur, expose le projet.

L'article 1er est ainsi conçu : « **Les locataires, sous-locataires, concessionnaires ou occupants de bonne foi des locaux à usage commercial, ou industriel, pourront être maintenus par le juge des référés, dans les lieux occupés par eux jusqu'au 1er juillet 1932, sous réserve du paiement d'une indemnité provisionnelle d'occupation égale au loyer de 1914, majoré de 300 %. La dite** indemnité ne pourra ni se cumuler avec les majorations antérieures, fixées soit à l'amiable, soit en justice, ni être inférieures au prix du loyer actuellement payé ».

Après un débat auquel prennent part **MM. Penancier, Léon Bérard,** garde des Sceaux ; **Hervey, Serre, Moraud** et **Jenouvrier,** un amendement de **M. Israël** est repoussé par 178 voix contre 125.

L'article 1er est voté.

L'article 2, qui prévoit que **l'ordonnance du juge des référés pourra être exécutoire nonobstant opposition ou appel,** est retiré par la Commission, sur une observation de **M. Fourcade,** qui fait remarquer que cela est de droit.

L'article 3, qui rend la loi applicable à l'Algérie, **est adopté ainsi que l'ensemble du projet.**

Séance levée à 17 h. 50. Séance mardi à 15 heures.

LE XXVe SALON DES POIDS LOURDS

Le Salon des Véhicules Industriels, qui se tient actuellement au Grand Palais, continue de recevoir chaque jour une foule de visiteurs. Ceux-ci, en dehors du samedi et du dimanche, ne sont ni flâneurs, ni snobs. C'est un public averti et compétent qui ne s'est pas dérangé pour une promenade ou une distraction, et chacun examine un à un les stands de l'exposition et s'intéresse aux perfectionnements apportés aux véhicules.

Ajoutons que les présentations faites au Grand Palais se compètent utilement par des expositions en plein air autour du Salon et jusque sur le terre-plein de la place des Invalides.

CAMIONS BERNARD

pour tous tonnages de 3 à 7.000 kilos en 4 - 6 et 8 cylindres à essence et **DIESEL**

Concessionnaires : **SERGY et REVEL** 86, rue Meurein, LILLE (Tél. 27.24)

LE GÉNÉRAL DAWES CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

On mande de Washington au « New-York Times » qu'un groupe de républicains a décidé de désigner le général Dawes, ambassadeur des États-Unis à Londres, comme candidat à l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Au cours des entretiens qu'ils ont eus avec des sénateurs de leur parti, ces républicains ont déclaré qu'à leur avis le président Hoover n'avait que de faibles chances d'être réélu et que tous les efforts faits pour amener M. Coolidge à poser sa candidature avaient été vains.

Plusieurs membres du comité national républicain des Etats de l'Ouest et un certain nombre de personnalités financières américaines figurent parmi les partisans de la candidature du général Dawes.

LA BANQUE CHENUT DE CALAIS a fermé ses guichets

Le passif atteindrait trois millions

Une plainte a été déposée par les administrateurs de la **banque Chenut,** de CALAIS, contre le directeur de cet établissement dont le bilan a été déposé et les guichets ont été fermés dès hier matin.

Les plaignants reprochent au directeur certaines irrégularités et abus de gestion dont eux-mêmes, aussi bien que les clients de la banque, ont été victimes.

Le passif atteindrait environ 3 millions, mais l'actif réalisé plus tard permettrait d'y faire face.

Le Parquet de BOULOGNE est descendu, hier après-midi à CALAIS et a procédé à des investigations dans la banque.

Le directeur **Jean Chenut,** 34 ans, a été interrogé par M. Manouvrier, commissaire de police du 1er arrondissement, à qui il a fourni des renseignements strictement bancaires.

M. Jean Chenut est accusé par les plaignants, d'avoir conservé par devers lui, des sommes qui eussent dû figurer dans les comptes de la banque.

D'après les derniers renseignements fournis hier soir, il aurait, après interrogatoire, été laissé en liberté provisoire.

Ajoutons que le Tribunal de Commerce réuni d'urgence hier matin, et après en avoir délibéré, a déclaré la banque **Chenut** en liquidation judiciaire.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LES GAGNANTS DE LA TOMBOLA DE « LA DETTE » DANS NOTRE RÉGION

Le premier tirage de la Tombola de La Dette a eu lieu à la Banque de France, à Paris, et nous en avons publié les résultats complets il y a quelques jours.

On nous informe que les listes des numéros gagnants sont en vente au siège des « Gueules Cassées », 46, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris (10e), au prix de 0 fr. 50. Joindre un timbre pour l'envoi.

Le Nord de la France a été particulièrement privilégié.

Les favorisés du sort connus à ce jour sont : **MM. Honhon,** de La Madeleine ; **Lewylle,** de Marquette ; **Sohier,** de Lille ; **Cambier Léonard,** de Meurchin ; **Cauet,** de Lens ; **Dussossois,** de Bourbourg ; **Delaporte,** de Lille ; **Coulée,** de Maubeuge ; **Salmon,** d'Assevent ; **Corbisier,** de Croix ; **De waele,** d'Etaples ; **Dehus,** de Lille ; **Caillierez,** de Lille ; **Jules Caudron,** 14, rue de l'Industrie, Wattrelos.

DE NOMBREUX LOTS N'ONT PAS ÉTÉ RÉCLAMÉS

Mais de nombreux autres numéros sont sortis et les lots (autos, motocyclettes, vélomoteurs et bicyclettes, n'ont pas tous été réclamés. Vérifiez vos numéros avant le 15 janvier 1932. Passé cette date, les lots non réclamés seront acquis à l'Œuvre.

LA SOUSCRIPTION CONTINUE

La souscription continue en ce qui concerne les séries C et D dont les tirages auront lieu en février 1932. Ce sont encore des centaines d'autos, de motocyclettes, de bicyclettes qui seront distribuées aux souscripteurs qui, en venant en aide à nos mutilés : « Les Gueules Cassées », « Les Ailes Brisées », « Les Aveugles de Guerre », « Les plus grands Invalides », courront à nouveau leur chance.

On ne trouve presque plus de billets de la série C, et la série D est sur le point d'être épuisée

On peut se procurer des billets dans les bureaux de l' « Egalité » à Roubaix et à Tourcoing ; dans tous les débits de tabacs, coiffeurs, banques, cinémas, chez Girault, délégué officiel pour Roubaix et Tourcoing, 19, rue du Maréchal Foch, Roubaix, et chez divers commerçants.

Délicieux Café, le kg 17 fr., Halle Flipo

LA CHAMBRE DE COMMERCE S'EST OCCUPÉE DU CONTINGENTEMENT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Au cours de sa réunion du 28 novembre la Chambre de Commerce s'est occupée du contingentement des travailleurs des étrangers. Elle a étudié les diverses propositions de loi qui viennent d'être déposées dans le but de remédier au chômage par le contingentement des ouvriers étrangers.

« La Chambre de Commerce a tout d'abord fait une réserve expresse en ce qui concerne la main-d'œuvre frontalière belge, indispensable à nos centres et traitée par nous sur un pied de quasi-égalité avec nos travailleurs nationaux.

» Ensuite tout en reconnaissant qu'il est juste et nécessaire de réserver les emplois disponibles aux travailleurs français de préférence aux étrangers la Chambre de Commerce s'est élevée énergiquement contre les menaces de complications et de contraintes administratives qu'entraînerait pour les employeurs la vote des propositions de lois étudiées.

» En résumé,

« Considérant qu'il est juste et nécessaire de protéger la main-d'œuvre nationale ; mais que de tout temps nos centres ont eu besoin de nombreux ouvriers frontaliers belges ;

» Que le contingentement de la main-d'œuvre étrangère ne peut être réalisé sans causer de nouvelles obligations et de nouvelles contraintes administratives pour les employeurs qui les jugent intolérables ;

» Que des mesures administratives sérieusement et prudemment appliquées par le service de la main-d'œuvre étrangère, jointes à des recommandations appropriées aux employeurs suffiront à atteindre le but désiré ;

» La Chambre de Commerce de Roubaix se déclare énergiquement opposée à l'adoption de méthodes de contingentement de la main-d'œuvre étrangère comme celles auxquelles tendent les propositions de loi de M. de Tastes, de M. Denais, de M. Amidieu du Clos et de M. Lambert, députés ;

» Demande que la protection de la main-d'œuvre nationale soit réalisée seulement par la surveillance et l'action énergique du service de la main-d'œuvre étrangère (en renforçant les dispositions actuelles si besoin est) ; Qu'en tout état de cause les frontaliers soient exclus des mesures envisagées. »

Pour tout ce qui concerne l'**OPTIQUE** et la **LUNETTERIE,** vous recevrez, à la **Pharmacie CORBEAUX, 11 bis, rue** ments. Vous y trouverez du choix. Vos ordonnances et réparations seront exécutées rapidement. 0200

UN VOL DANS UNE AUTO

Au cours de la soirée d'hier, M. Selosse Adolphe, 55 ans, représentant de commerce, demeurant 11, rue de la Ruche à Roubaix, avait laissé son auto en stationnement face au n° 136 de la rue Pellart. Lorsque vers 20 h. il reprit possession de sa voiture, il constata qu'une valise qu'il avait déposée sur une banquette et contenant des échantillons de nouveautés pour imprimerie et librairie avait été enlevée au cours de son absence. Il subit, de ce fait, un préjudice de 850 fr.

La victime de ce vol se rendit au poste central de police où le sous-brigadier Desrumaux prit note de sa déclaration et l'invita à déposer une plainte à M. de la Chassagne, commissaire du 4e arrondissement.

Georgette

CONFECTIONS POUR DAMES

6, r. de l'Epeule, ROUBAIX 3012

ENTRE TRAM ET AUTOCAR

Une collision peu grave s'est produite hier vers 17 h., rue de la Gare, entre un tramway piloté par le wattman Duchatelet Pierre et un autocar belge conduit par M. Georges Decornet, garagiste à Passchendael (Belgique).

Par suite du choc peu violent, des dégâts matériels ont été occasionnés aux deux véhicules.

Afin d'établir les responsabilités de cet accident, M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

UN SOLDAT SE RENDANT A ROUBAIX A ÉTÉ ATTAQUÉ A PARIS

Hier matin, à 1 h. 40, sur le pont Lafayette, le caporal Albert de Tolleville, du 3e régiment d'infanterie coloniale, de passage à Paris, a été frappé par deux individus et une femme, qui ont pris la fuite. M. de Tolleville a eu plusieurs dents brisées.

Il se rendait à **Roubaix** en permission. Il a pu continuer sa route après avoir reçu des soins.

St-NICOLAS : Pour vos Cadeaux, voyez

..... AUX .....

FANTAISIES PARISIENNES

MAROQUINERIE

61, Grande-Rue, ROUBAIX

plus de 500 modèles : Portefeuilles, Etuis, Porte-Monnaie, etc., toute la maroquinerie, 30 % meilleur marché. Pourquoi ? parce qu'ils fabriquent, vendent directement sans intermédiaire.

Comparez et profitez-en !!

Billet de Tombola à chaque acheteur 3063

CHAUFFEUR EN DÉFAUT

Procès-verbal pour défaut d'autorisation réglementaire a été rédigé à la charge de M. Etienne Bonte, 26 ans, demeurant rue d'Epinal à Roubaix, chauffeur au service d'un garagiste de Croix. Il conduisait un autocar servant aux transports en commun mais n'était pas détenteur du permis délivré par le Service des Mines.

Dubois Tailleur, place Faidherbe ROUBAIX

SMOKING : 325 et 375 fr.

accepte le tissu du client. Façon 225 fr. 3016

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le public est informé que le service de l'enlèvement des ordures ménagères devant chômer lundi 7 décembre, à l'occasion de la St-Eloi, les poubelles ne devront pas être mises en dépôt sur les rues, ce jour-là.

SENSATIONNEL !!! Nouveaux modèles

Chambre acajou massif, armoire largeur 160 ..... 2.890 fr.

Chambre Ronces de noyer, armoire largeur 150 ..... 2.095 fr.

Salle à manger Ronces de noyer ..... 2.895 fr.

Salle à manger, chêne patiné ..... 2.350 fr.

CES MODELES SONT EXPOSÉS A NOTRE ÉTALAGE

L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix 3225

LA NAVIGATION SERA INTERROMPUE

Pour permettre d'effectuer des réparations à l'usine élévatoire de Roubaix, la navigation sera interrompue entre le 1er et le 15 décembre pendant une durée minimum de trois jours, qui sera fixée prochainement.

Beuffe fin, 16 fr. le kilo, Halle FLIPO

AUDITION DE SAINTE-CÉCILE

L'Harmonie des « anciens soldats français et alliés » donnera sa première audition de Ste-Cécile dimanche 6, en l'église Notre-Dame, pendant la messe de 10 h. Elle exécutera sous la direction de M. Ferdinand Capelle les morceaux suivants : 1. Phaéton, de Saint-Saens ; 2. Benvenuto Cellini, de Berlioz.

RIDEAUX AUX MEILLEURS PRIX 45, r. de Blanchemaille, Roubaix. — Prime utile est offerte à tout acheteur. 3375

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

M. Scapini, député-aveugle, présidera

C'est demain à 10 h. qu'aura lieu à l'Hippodrome l'Assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens.

M. Scapini, Officier de la Légion d'Honneur, député de Paris, Président de l'Union Nationale des Aveugles de guerre, vice-président de l'Union Nationale des Décorés au péril de la vie ; l'un des orateurs les plus écoutés du Parlement, arrivera ce soir.

Il sera d'abord reçu à 9 h. au Collège de Marcq où il parlera aux 600 élèves de cette importante institution et reviendra à l'Hippodrome Roubaisien pour l'ouverture de la séance. Nul doute qu'à ce moment la vaste salle sera comble et qu'une ovation monstre sera faite au grand mutilé et à ses collègues comme lui aveugles de guerre qui seront sur la scène, lacé à leurs camarades que leurs yeux éteints ne pourront voir, hélas, mais qu'ils sentiront vibrer.

Comme pour toutes les grandes réunions, le Conseil d'Administration de la Fraternelle insiste près de tous les adhérents pour qu'ils soient placés un peu avant dix heures, que tous se serrent un peu pour permettre au plus grand nombre d'entre eux de trouver une place assise.

Les possesseurs de la carte verte du combattant sont priés d'avoir cette carte sur eux au moment de remettre à l'entrée leurs nom, prénoms et numéro de cette carte.

De même que pour l'entrée de la salle, chacun doit présenter sa carte rose, car seule la carte d'adhérent de Roubaix accorde le droit à la tombola, ce qui n'empêche pas les camarades des sections des communes voisines d'être invités à assister à la réunion munis de la carte de leur section.

Rappelons également que le sympathique M. Cassel, chef des services administratifs du Comité départemental du Nord de l'Office National, donnera des renseignements importants sur la carte du Combattant et sur les retraits de cette carte qui viennent d'être faits.

La musique « La Concordia Harmonie » prêtera son concours à cette réunion qui sera clôturée par la tombola annoncée avec lots en espèces.

L'arbre de Noël des Combattants. — L'inscription des enfants des Combattants de 1 à 9 ans pour l'arbre de Noël continuera toute la semaine prochaine et sera close le samedi 12 décembre à 17 h. Se munir du livret de famille.

NOEL AU FRESNOY

De même que l'année dernière, le Comité des Fêtes organise pour le 26 décembre un arbre de Noël pour tous les enfants de l'âge scolaire, c'est-à-dire de 2 à 12 ans.

Les inscriptions se feront du samedi 5 au 19 décembre inclus. Après cette date, elles ne seront plus acceptées à moins d'un motif sérieux.

On peut s'inscrire chez MM. Chantry, 115 rue de Naples ; Haquette, angle des rues de Béthune et Bourgelat, ou chez tout autre membre du Comité.

Avis important. — A toute inscription, il sera demandé une justification de domicile dans le secteur.

LE CRIME DE LA FERME LEBRUN

Après avoir éliminé plusieurs pistes, les enquêteurs vont s'engager dans une autre voie. Sera-ce la bonne ?

Depuis une semaine, il n'est question à Roubaix que de la mort de Ferdinand Six, dont le cadavre fut retrouvé soigneusement caché à proximité du hangar à fourrages de la ferme Lebrun, rue des Trois Ponts.

Jusqu'à présent, l'enquête n'a pas permis de découvrir l'auteur de ce sauvage assassinat. L'autopsie qui fut faite par M. le docteur Vieilledent a nettement établi que le trimardeur a été tué à l'aide d'un patin de bineuse.

LES DIFFÉRENTES PISTES ABANDONNÉES

Dès le début de l'enquête, nous avons annoncé à nos lecteurs que le service de la sûreté de Roubaix, chargé d'effectuer les recherches, avait porté ses soupçons sur un certain Marcel Langlin. Il avait été établi que ce dernier avait consommé, pendant quatre heures durant l'après-midi de jeudi 26 novembre, en compagnie de Ferdinand Six. Amené devant le commissaire enquêteur, cet individu fournit un alibi qui fut reconnu exact. Il a ensuite été remis en liberté et toute inculpation à son sujet a été définitivement écartée.

Le jour de cette remise en liberté, les agents de sûreté amenaient un autre homme, Robert Franchomme qui avait été remarqué dégustant dans un estaminet de la place Carnot, situé dans le quartier du Pile, avec l'assassiné.

Un faisceau de présomptions se forma autour de cet homme qui parvint, néanmoins, à se disculper. Toutefois, l'accusation croyait avoir mis la main sur le criminel car les apparences semblaient concorder pour désigner Franchomme, comme étant l'auteur du coup. Ce dernier parvint cependant à convaincre les enquêteurs qu'il n'était pour rien dans cette affaire et après vérification de ses déclarations, il fut également relâché.

QUEL EST LE MOBILE DU CRIME ?

La lumière ne pouvant être faite sur le crime mystérieux, la brigade mobile fut chargée de diriger les recherches. Les policiers sous les ordres de M. Gérard Lefebvre, commissaire de la mobile, reprirent l'affaire à sa naissance et parvinrent à obtenir quelques précisions importantes permettant de rejeter définitivement les deux premières pistes. Il reconstituerent le trajet suivi par Ferdinand Six depuis son arrivée à Roubaix et après avoir relevé son passage rue de Lannoy, où il rencontra son fils, ils échouèrent au café de la place Carnot.

Dès lors, un fait était nettement établi, vers 19 h. 30, Six ne possédait plus que la modique somme de 20 francs en menue monnaie.

Dans le quartier du Pile où il dut arriver vers 22 h. 30, il se signala tout particulièrement en payant quelques tournées générales.

C'est au cours de ces largesses, que Robert Franchomme, dit « Le Chinois » se trouva en sa présence, mais le quitta peu de temps après pour venir au café de la Place Carnot dix minutes plus tard. Or, Six avait également quitté le débit et il est certain que le parcours séparant le café de la Ferme Lebrun, aux Trois Ponts, n'a pu être effectué, dans un laps de temps aussi court.

Donc, à présent, puisqu'il est prouvé que Six ne devait plus posséder que peu d'argent et, peut-être plus du tout, il est avéré que le vol ne fut pas le mobile du crime.

Que conclure dans ce cas ? Il serait actuellement difficile de se prononcer exactement à ce sujet et, d'autre part, on ne peut attacher trop d'importance aux commentaires du public qui semble vouloir accuser.

Toutefois, nous croyons savoir que l'enquête va être dirigée dans une autre voie et qu'elle pourrait aboutir.

Il n'y a plus qu'à attendre et il est fort possible que, sous peu, la lumière soit faite sur le drame mystérieux des Trois-Ponts.

Bandages

Même si vous désirez seulement un conseil, venez nous voir. Nous ne chercherons pas à vous placer un « rossignol ». Vous trouverez chez nous des appareils de premier choix et des applicateurs connaissant leur métier. Si votre cas particulier nécessite un appareil construit sur mesures, nous vous l'établirons dans les délais les plus rapides et avec les meilleures garanties de bonne fabrication. Venez nous consulter : nous vous donnerons les renseignements que vous désirez.

PHARMACIE CORBEAUX

11 bis, Rue de Lannoy, 11 bis

— ROUBAIX — 0200

XXe ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE »

Tous les adhérents de la Société de Secours Mutuels « La Famille » et de la Caisse Primaire d'Assurances Sociales « La Famille » sont invités à la grande manifestation mutualiste de dimanche 6 décembre, qui aura lieu 33 bis rue du Vieil-Abreuvoir.

La matinée sera occupée par une séance d'études pour les délégués officiels.

L'après-midi, à 16 h., séance solennelle de clôture sous la présidence de son Eminence le Cardinal Liénart, Evêque de Lille, avec grande soirée artistique et musicale.

Cette soirée aura également lieu 33 bis rue du Vieil Abreuvoir, à Roubaix et l'entrée sera gratuite pour tous les assurés sociaux de « La Famille », sur présentation de leur carte.

LŒTITIA

60, Rue de la Vigne

ROBES & MANTEAUX

vendus à des prix hors cours

OCCASIONS EXCEPITONNELLES

FOURRURES :: ECHARPES :—

—: CRAVATES :: GARNITURES

Remise 10 % sur tous les achats 3300

LE GALA ARTSTIQUE DE RADIO-ROUBAIX AU PROFIT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

C'est ce soir à 20 h. que sera donné à l'Hippodrome-Théâtre le grand gala artistique organisé au profit du timbre antituberculeux par la Société « Radio Roubaix » avec le concours : du « Petit Monde Artistique » du « Cercle Symphonique Roubaisien ; de M. Pierre Deloger, de l'Opéra-Comique et de l'humoriste Dambrine, de Radio P.T.T. Nord.

Le Comité Roubaisien du Timbre Antituberculeux ne peut applaudir sans réserve aux initiatives de ce genre, et adresse publiquement ses plus vives félicitations aux organisateurs.

Il est persuadé que soir la Salle de l'Hippodrome sera pleine et que chacun voudra tout en passant une agréable soirée, contribuer à la lutte antituberculeuse.

A. HERREMAN

52, Rue Grande-Chaussée, LILLE

Son Pardessus réci. sur mesure à 350 fr.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

M. Dubrunfaut, président des A.C. républicains, nous communique le texte d'une lettre qu'il a fait parvenir à M. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de guerre, à Paris :

« Mon Cher Secrétaire,

« Le Comité de la Section de Roubaix de la Fédération Nationale des Combattants républicains, après avoir écouté, dans sa réunion de mardi, la lecture de la lettre que vous avez adressée aux députés et sénateurs au sujet des recommandations qu'ils adressent aux organismes chargés d'examiner les titres des candidats à la carte du Combattant, m'a chargé de vous adresser de bien vives félicitations.

« C'est avec plaisir que je remplis cette mission.

« Le comité s'est aussi élevé contre l'attribution, à des civils, de la carte du combattant. Ces derniers, pour les actes de courage dont ils ont fait preuve pendant la guerre, ayant déjà reçu ou méritant recevoir d'autres distinctions honorifiques ».

FERMETURE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

Pour permettre l'arrêté des écritures de fin d'année, la Caisse d'Epargne sera fermée du 17 décembre 1931 au 2 janvier 1932. Dernière séance mercredi 16 de 14 à 16 h. Première séance samedi 2 janvier 1932.

BAL DES ARTS INDUSTRIELS

C'est aujourd'hui samedi que les Etudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Industriels de Roubaix organisent dans la salle du Colisée, leur bal annuel.

Tout a été prévu pour que ce bal ait un succès sans précédent. Nombreuses sont les personnes qui ont retiré leurs cartes. Celles qui n'en sont pas munies, pourront les prendre à l'entrée.

Les portes seront ouvertes à 20 h. 30.

REMERCIEMENTS

M. Albert Verhelle et son fils, et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de **Mme Albert VERHELLE** ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances et s'excusent auprès de ceux qui, par erreur, n'auraient pas reçu de faire-part.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU MOULIN. — Demain dimanche réunion au siège à 10 h. 30 pour l'exécution en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste et le banquet de Sainte Cécile.

TROMPETTES **Les Enfants du Nord.** — Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale instructions pour le banquet.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Répétition demain dimanche à 9 h. 30 au local.

MILITAIRES BELGES, MUTILES ET INVALIDES DE GUERRE. — Demain dimanche de 10 à 12 h., permanence au siège. — Mardi 8 décembre à 19 h. 30, réunion de la Commission.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT. — Demain dimanche à 9 h. 30, réunion de la Commission de l'Amicale dans une des salles de l'Ecole. A 10 h., ouverture du stand de tir et du cercle. — A 11 h., il sera tiré au sort gratuitement entre tous les membres présents, un canard.

PEDALE DU PROGRES. — Réunion mensuelle lundi 7 décembre à 19 h.

CHORAL DU FONTENOY. — C'est demain dimanche que le Choral du Fontenoy fêtera la Sainte Cécile. A 13 h. 30 à son siège, banquet sous la présidence d'honneur de MM. Victor Vandestienne et Leon Boittiaux.

Le soir à 20 h., sauterie et concert. — Le lundi 14 à 20 h., au siège, raccroc du banquet suivi du tirage des nombreux lots entre tous les sociétaires.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Sport Ouvrier Roubaisien. — Challenge De Brabandere, course pédestre Roubaix-Wattrelos (humanité 4 k. 500 pour juniors) et aller et retour 9 km. pour seniors. Cette belle épreuve de course à pied aura lieu le 20 décembre à 14 h. 30. Les départs ainsi que l'arrivée des seniors auront lieu au Parc Municipal des Sports. Un lot important de coureurs tant juniors que seniors ont déjà envoyé leurs engagements, aussi la lutte sera des plus belles entre les équipes de Paris, de Belgique, du Pas-de-Calais et du Nord pour les jolis challenges mis en compétition qui se disputeront par équipe de 3 hommes et par Club.

Envoyer